

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 4

Vorwort: Réorganisation de la rédaction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réorganisation de la rédaction

Au début de cette année, le lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinen acceptait, une fois encore, la prorogation de son mandat de rédacteur en second de notre revue, mandat qu'il exerçait depuis six ans. Officier de milice issu de l'infanterie, il a servi à la section des opérations du groupement de l'EMG où ses qualités de juriste le firent charger, à côté du domaine purement opératif, du dossier du droit de la guerre. Appelé en 1970 au Comité international de la Croix-Rouge, il y a principalement participé aux travaux de modernisation des Conventions de Genève. A cela s'ajoute, depuis 1976, la direction des cours internationaux sur le droit de la guerre pour officiers, organisés régulièrement par l'Institut international de droit humanitaire, habituellement à son siège de la Villa Nobel de San Remo.

La complexité croissante des conflits armés modernes nécessite des développements considérables de ce droit de moins en moins particulier. Afin de le mieux faire connaître, le CICR vient de créer la fonction de Délégué auprès des forces armées et le lieutenant-colonel EMG de Mulinen en a été nommé le premier titulaire. Nous le félicitons de cette flatteuse nomination, tout en regrettant que cette nouvelle charge s'ajoutant aux précédentes ne lui permette plus d'assumer avec la continuité voulue le rôle de rédacteur en second de la RMS. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour la générosité de son appui à la Revue, tant d'années durant, et celle de l'espoir qu'il continuera d'informer périodiquement nos lecteurs des problèmes juridiques inhérents aux conflits armés.

C'est le major Jean-François Chouet, auteur bien connu de nos colonnes, qui reprend la charge de second. Licencié ès sciences politiques de l'Université de Genève, officier instructeur d'infanterie depuis une dizaine d'années, titulaire du brevet d'officier EMG, commandant du bat fus 13, le major Chouet joint à ces qualités l'expérience de rédacteur en chef qu'il a faite à la tête du Bulletin de la Société militaire de Genève de 1973 à 1975 et celle de président de cette section de la SSO, de 1975 à 1977. Tous nos vœux de succès et de satisfaction l'accompagnent à ce nouveau poste.

RMS